



## Changement de nom avant le divorce

Par **sheryne77**, le **03/10/2013** à **21:11**

bonjour

j'ai demandé le divorce pour abandon de domicile et violence conjugale  
il s'avère que mon mari va trainer la procédure de conciliation et après refuser le divorce  
donc je dois patienter 2 ans  
je souhaite savoir s'il y a des possibilités de garder seulement mon nom de naissance sur ma  
carte d'identité  
merci à tous

**RING - ESSENTIEL**